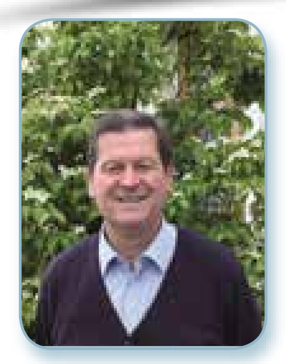


Reflets de la 4c : le journal de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise (4C)
www.4c-conlie.fr
N° 30 - Janvier 2014

Editorial



Alors que ce mandat va s'achever dans quelques mois, la Communauté de communes poursuit son travail car nous avons le devoir d'assurer la continuité des services et de poursuivre le développement local qui ne tolère pas de pause dans l'action.

Ainsi, nous mettons en place, dès ce mois de janvier 2014, un système de redevance incitative qui, sans engager d'investissements coûteux, va tenir compte de la production d'ordures ménagères dans chaque foyer. L'objectif est d'encourager chaque citoyen à mieux trier ses déchets pour contribuer à la préservation de notre environnement. Nous avons tenu à rendre opérationnel ce nouveau mode de collecte des ordures ménagères avant la fin de ce mandat considérant qu'il nous revenait de clore les dossiers que nous avions ouverts autant que cela était possible, d'autant plus que la loi a fixé au mois d'août 2014 la date limite pour la mise en place de ces nouvelles dispositions. Le travail a été effectué par la commission environnement dont le président, M. Hubert Cherbonnier a demandé il y a quelques semaines d'être déchargé de cette responsabilité pour raison de santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et nous remercions M. Dominique Genest d'avoir accepté d'assurer sa suppléance.

Dans ce domaine, comme dans les autres compétences exercées par la Communauté de communes, les élus ont travaillé pendant six ans dans une ambiance constructive et solidaire avec le souci permanent de l'intérêt des habitants du canton et je souhaite, bien entendu, que le prochain conseil puisse avancer avec cette même volonté pour mener à bien les projets que nous avons commencé à élaborer :

- la construction d'un Pôle Petite Enfance qui vient de franchir une nouvelle étape avec le recrutement d'une technicienne missionnée pour accompagner la création de cette structure en amont de la mission d'architecte.
- la construction de nouveaux équipements, en particulier d'un gymnase et d'une structure dédiée à la culture, comme le justifie l'étude sur l'offre sportive et culturelle du territoire qui vient de nous être rendue ;
- le déploiement de la fibre optique dans nos communes dans le cadre du schéma départemental porté par le Conseil Général, afin que la Champagne Conlinoise s'engage plus encore sur la voie de la modernité.

La diminution progressive des participations et des services de l'Etat nous a conduits à bien travailler ensemble, conscients que nous avions tout intérêt à rester soudés pour continuer à développer la Champagne Conlinoise en ces temps difficiles.

La prochaine mandature sera déterminante pour l'avenir de nos territoires, car les élus n'auront pas d'autres choix que de continuer à s'impliquer fortement et à prendre des initiatives dans un contexte économique et institutionnel qui fragilise nos collectivités alors que l'avenir de nos cantons est remis en cause. J'ai confiance dans la capacité des élus et des habitants de la Champagne Conlinoise à avancer ensemble, dans une démarche dynamique et responsable, pour conduire à leur terme les projets déjà engagés et pour se lancer de nouveaux défis.

Enfin, pour terminer, et alors que 2013 s'achève, je veux souhaiter à chacun de vous et à vos proches une bonne et heureuse année 2014. Que celle-ci vous préserve en bonne santé et apporte les satisfactions et les joies que vous espérez.

Bonne et Heureuse Année

Raoul Marteau
Président de la 4C
Maire de Conlie



mode d'emploi.



Les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014.

Attention, suite à la réforme électorale de 2013, les règles de ce scrutin changent.

Pour les communes de plus de 1000 habitants (Conlie et Tennie), vous voterez pour des listes paritaires bloquées. **Cela signifie que vous ne pouvez plus rayer de candidats, annoter une liste ou mettre différents bulletins dans l'enveloppe**. Dans le cas contraire, votre bulletin sera considéré comme nul et ne sera pas comptabilisé.

La liste ayant obtenu 50 % des suffrages exprimés dès le premier tour ou arrivée en tête au second tour obtiendra la moitié des sièges + 1. Les autres sièges seront répartis à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des votants (y compris la liste arrivée en tête).

Autre règle nouvelle : La liste des candidats à la Communauté de communes (4 pour Conlie et 3 pour Tennie) sera également inscrite sur les bulletins et ne pourra pas non plus être raturée ou annotée.

Pour les communes de moins de 1 000 habitants, vous ne pouvez voter que pour des candidats déclarés. Il est désormais impossible d'ajouter les noms de personnes non candidates. A l'inverse, il est toujours possible de panacher les listes en présence dès lors que le nombre de candidats pour lequel vous votez ne dépasse pas le nombre de sièges à pourvoir.

A l'issue du premier tour, les candidats ayant obtenu plus de 50 % des suffrages des votants sont élus. Au second tour, les candidats sont élus à la majorité relative suivant le nombre de sièges restant à pourvoir.

Dans ces communes, sur la 4C, les conseillers communautaires (2 par commune) sont obligatoirement le Maire et son premier Adjoint.

Autres rappels

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales, en vous rendant à la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou d'inscription sur un rôle des impôts locaux.

Le jour du vote, vous devez impérativement présenter une pièce d'identité.



Centres d'Incendie et de Secours :

le point sur les travaux.

Les élus de la Communauté de communes, soucieux de maintenir les services d'intervention des pompiers, ont depuis longtemps fait le choix d'intégrer dans les compétences communautaires l'aménagement du Centre d'Incendie et de Secours de Conlie et des deux centres de première intervention de Saint-Symphorien et Tennie. Ainsi, la 4C co-finance les travaux engagés sur ces équipements avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et le Conseil général de la Sarthe.



Saint-Symphorien

Les travaux de démolition, d'extension et de réaménagement du centre, d'un montant de 200 000€, sont achevés depuis septembre. Le garage communal jouxtant le centre a été démoli pour laisser place à une extension de 76m² dans le prolongement de l'existant. Cette nouvelle surface accueille des vestiaires hommes et femmes avec sanitaires, un bureau destiné au chef de centre, un standard ainsi qu'un garage pour le véhicule léger et le bateau. Au sein du bâtiment d'origine, les pièces ont été restructurées, l'électricité a été mise aux normes et la couverture refaite. De plus, un désamiantage a été réalisé.

La subvention de la 4C s'élève à 25 084 €, soit 15% de l'investissement global.



Tennie

Une extension de 64 m² du Centre de Tennie est effective depuis octobre grâce à la mise à disposition par la commune de Tennie d'un ancien garage. Le nouveau local, qui a été isolé et équipé de VMC et chauffage, accueille un véhicule léger et des vestiaires femmes.

Conlie

La construction du nouveau CIS de Conlie, qui sera bâti à proximité de l'actuelle gendarmerie, devrait démarrer au second trimestre 2014. ***"Le permis de construire a été accordé. Nous allons lancer la consultation auprès des entreprises"***, confirme Didier David, chef du service infrastructures du SDIS de la Sarthe. L'actuel bâtiment du centre sera restitué à la commune de Conlie.

Les centres d'Incendie et de Secours de Saint-Symphorien et Tennie réalisent respectivement 70 et 72 interventions par an.

Le CIS de Conlie effectue, lui, plus de 300 interventions annuelles.

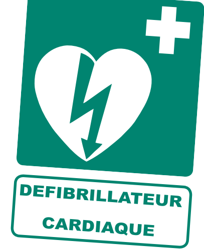
Quatre nouveaux défibrillateurs

sur le territoire.

Depuis 2012, la Communauté de communes (4C) conduit un groupement d'achat afin que les communes puissent s'équiper de défibrillateurs. Quatre nouveaux appareils ont été installés cette année : à Domfront-en-Champagne, Lavardin, Tennie et La Quinte. Ceux-ci viennent s'ajouter aux treize équipements acquis précédemment par les collectivités.

"La Communauté de communes possède également un défibrillateur mobile qui peut être mis à la disposition des associations et des communes pour des manifestations ou des compétitions sportives", souligne Chantal Vallée, Secrétaire générale de la 4C. Un appareil supplémentaire a été commandé pour la Maison médicale de Conlie. Il sera opérationnel en fin d'année. ***"Nous allons poursuivre cette démarche en 2014 pour les communes qui le souhaitent."***, conclut Chantal Vallée.

Séances d'initiation à l'utilisation des défibrillateurs ouvertes à tous, les samedis 18 janvier et 1er février à Conlie



Samedi 18 janvier et samedi 1er février, des séances d'initiation gratuites à l'utilisation de défibrillateurs seront animées bénévolement par Jean-Luc Coste, secouriste de l'association la Croix Blanche. ***"Tout citoyen doit pouvoir, depuis 2007, se servir de cet appareil qui peut sauver une vie s'il est bien utilisé dans les premières minutes qui suivent un malaise"***, rappelle le moniteur.

Ouvertes à tous, ces deux journées de formation se dérouleront à la salle des retraités de Conlie, de 10 h à 16 h. L'accueil se fait en continu. Seulement 30 minutes suffisent pour apprendre à manier l'équipement.

A compter du 1er janvier 2014 l'association intermédiaire "Solidarité et Travail" vous accueillera dans ses nouvaux locaux : 3 rue de Cures - 72240 Conlie



Aménagements de bourgs : inaugurations à Sainte-Sabine et La Quinte.

Sainte-Sabine-sur-Longève



La première tranche des travaux d'aménagement du centre-bourg de Sainte-Sabine-sur-Longève a été inaugurée le 20 septembre. Ce chantier portait sur la sécurisation du carrefour central sur lequel ont été réalisés des ralentisseurs (la zone passe à 20 km/h) et la mise en place d'une zone pavée sans marquage au sol, dans le but d'obliger les automobilistes à être plus vigilants et de permettre aux piétons de se réapproprier le cœur du bourg. Une deuxième phase de travaux sera lancée en 2014 sur la commune avec la réalisation d'un parking place de l'église et la restauration du four à chanvre. Le montant de la subvention allouée par la Communauté de communes s'élève à 40 609 € pour un investissement global de 203 050 €.

La Quinte

A La Quinte, après la réalisation du réseau d'assainissement et l'enfouissement des réseaux, une troisième tranche de travaux a permis la rénovation de la voirie du centre-bourg avant la pose d'un nouvel enrobé et l'incorporation de billes de verre sur les tronçons en résine gravillonneuse. ***"Le verre reflète les lumières la nuit et oblige ainsi les automobilistes à ralentir"***, explique Christian Devaux, le maire de La Quinte. L'ensemble de la zone est désormais limité à 30 km/h. 2 km de bordures ont également été réaménagés. La 4C a accordé la somme de 34 646 € à la commune sur un investissement global de 329 968 €.



La 4C soutient les travaux dans les centres-bourgs

La Communauté de communes, qui finance 20% des travaux éligibles d'aménagement des centres-bourgs (dans la limite de 304 898 €), a, depuis 2002, apporté son soutien à 26 opérations pour un montant de 539 011 €.
14 des 15 communes de la 4C ont ainsi bénéficié d'une subvention pour la sécurisation et l'embellissement de leurs bourgs.



Le Système d'Information Géographique est en place.

La Communauté de communes a fait le choix de mettre en place et d'exploiter un Système d'Information Géographique (SIG). Après avoir adopté cette nouvelle compétence **"Création et Gestion d'un SIG"** en mai dernier, la collectivité a mis en place cet outil informatique. Celui-ci permet de croiser des données numérisées afin de visualiser, en même temps, un maximum d'informations et, ainsi, d' optimiser le service aux collectivités.

Le travail de collecte a déjà commencé. Outre les données cadastrales, mises à la disposition des collectivités par le Conseil général après signature d'une convention, de nouvelles informations ont été intégrées au SIG. ***"Nous allons traiter tout ce qui concerne les compétences communautaires, et, dès à présent, les données en lien avec le tourisme et l'environnement"***, explique Hervé Vinsonneau, chargé de mission de la 4C, auquel les élus ont confié la responsabilité de gérer ce SIG.

Ce travail a démarré avec l'intégration du recensement des chemins de randonnées du territoire mené par Clémentine Lhuillier, stagiaire. Prochainement, les conclusions d'une étude de relevés des tournées de collectes des ordures ménagères seront aussi entrées dans le logiciel SIG tout comme les données du Service Public d'Assainissement Non Collectif (localisation des installations, données des contrôles effectués...).

"Ce dispositif, pour l'instant utilisé en interne – même si des cartes pourront être produites pour les différentes communes de la 4C en fonction de leurs besoins – permet de coordonner et d'accompagner une réflexion globale sur l'aménagement du territoire. C'est, pour les élus, un outil d'aide à la décision qui favorise la mutualisation d'espaces et de moyens", explique Patrice Guyomard, Vice-Président de la 4C, président de la Commission Aménagement de l'espace.

Activités sportives et culturelles :

un nouveau gymnase et un pôle culturel sont à l'étude.

Suite à l'étude menée avant l'été, par le Centre d'Etude et d'Action Sociale (CEAS) de la Sarthe au sujet de l'offre culturelle et sportive en Champagne Conlinoise, un diagnostic a été établi afin de définir les besoins et de déterminer des pistes d'action. Ce travail a été présenté en Conseil communautaire début juillet et a fait l'objet d'une restitution auprès de l'ensemble des associations sportives et culturelles du territoire communautaire fin septembre. Deux projets sont à l'étude : la construction d'un nouveau gymnase et la création ainsi que la gestion d'un pôle culturel dédié aux activités artistiques.

Le territoire se caractérise par une offre diversifiée riche de 130 associations réparties sur l'ensemble des communes. Cependant, le développement de cette vie associative et culturelle dynamique se heurte aujourd'hui à une saturation des équipements, particulièrement pour les sports collectifs. ***"Nous ne disposons que d'un seul gymnase, la salle Joël-Le-Theule, à Conlie, qui est déjà utilisé par les élèves du collège André Pioger et des écoles primaires de Conlie et de Mézières-sous-Lavardin, ainsi que par de nombreux clubs sportifs"***, rappelle Chantal Vallée, Secrétaire générale des services de la 4C. ***"De plus, nous rencontrons des difficultés pour stocker le matériel et pour accueillir le public lors des compétitions"***, ajoute Michel Bidon, Vice-Président de la 4C, chargé des équipements scolaires et sportifs. ***"Nous avons besoin d'un nouvel équipement"***.

En ce sens, un dossier a été déposé dans le cadre du Nouveau Contrat Régional (NRC), passé entre le Pays de la Haute Sarthe et le Conseil régional pour accompagner les collectivités dans leurs démarches d'aménagement du territoire. Plusieurs lieux d'implantation de cette salle multisports seront étudiés. Le débat sur ce sujet a eu lieu fin novembre en Conseil communautaire après consultation et retour des communes.

En parallèle, et afin de répondre à la préconisation de l'étude du CEAS d'accroître le nombre d'équipements sportifs et culturels sur le territoire, la collectivité va engager une réflexion sur la création d'une salle de répétition destinée aux activités culturelles (danse, musique, théâtre, chant choral…).

Les travaux continuent au gymnase Joël-Le-Theule

Après la réfection de la peinture pour l'espace de jeu intérieur, en 2012, les travaux se sont poursuivis au gymnase Joël-Le-Theule, avec la rénovation du pignon extérieur côté route de Neuvillalais. La Communauté de communes (4C) a investi 9 200 € dans la pose d'un nouvel enduit sur l'ensemble de cette façade. En 2014, la 4C prévoit de repeindre l'intégralité de la surface extérieure du gymnase.

Le terrain annexe de football de Conlie

en cours d'homologation par la Ligue du Maine.

Après le passage de la Commission de la Ligue du Maine de football, un dossier d'homologation du terrain annexe de football situé route de Sainte-Sabine, à Conlie, est en cours afin que ce site puisse accueillir les entraînements et l'organisation de rencontres officielles. Tous les travaux préconisés en amont par la ligue ont été réalisés par la Communauté de communes : remplacement des buts, agrandissement du terrain pour répondre aux normes, réglage de l'éclairage extérieur... Pour Laurent Bailleul, le nouveau président des Jeunesses Sportives de la Champagne Conlinoise (JSCC), qui succède à Arnaud Lamy, ces aménagements permettent aussi d'offrir un meilleur accueil aux enfants de tout le canton. Les JSCC, ont vu leurs effectifs passer de 60 à 150 licenciés cette saison suite à la fusion des écoles de football de Domfront-en-Champagne, Conlie, Cures et Tennie. De plus, le Groupement JSCC continue à développer l'offre de stages durant les petites et grandes vacances. ***"Ce fonctionnement est possible grâce à la subvention de la Communauté de communes qui nous permet d'avoir un éducateur sportif diplômé BE1, Mathieu Guillardeau, à temps-plein.***



La participation financière des familles aux stages permet de compléter le budget que nous consacrons pour financer le salaire de l'éducateur", détaille Laurent Bailleul. De plus, une section sportive scolaire football a été ouverte à la rentrée dernière au collège de Conlie pour les élèves des classes de 6ème et 5ème. Animée par les JSCC, elle accueille 12 jeunes.

La redevance incitative en place dès janvier 2014.



A partir du 6 janvier 2014, la mise en place de la redevance incitative sera effective sur la 4C. L'objectif est d'inciter chacun à produire moins d'ordures ménagères, principalement en triant plus rigoureusement les déchets recyclables (papiers, journaux, emballages ménagers, cartons, compostage…). Dans ce but, la facture de traitement et de collecte tiendra compte des efforts réalisés par chaque foyer.

Les ordures ménagères seront collectées au plus près du domicile dans des sacs marqués du logo de la 4C, fournis par la Communauté de communes. Chaque foyer recevra un quota annuel de sacs, selon le nombre de personnes dans le foyer et calculé sur une base de 25 litres d'ordures ménagères produits chaque semaine par habitant. Si la production de déchets est supérieure, le foyer concerné n'aura pas d'autres choix que d'acheter de nouveaux sacs à la 4C. Ce système incite, par conséquent, à gérer avec plus de rigueur ses déchets pour éviter des dépenses supplémentaires.

En pratique...

Les sacs marqués du logo 4C sont à récupérer dans les mairies de chaque commune. Ils sont d'un volume réel de 25 ou 50 litres, pour un foyer de une à deux personnes. Pour un foyer au-delà de deux personnes un panachage de sacs de 25 et 50 litres sera mis à disposition (voir tableau de dotations). Passées les dates de distribution, vous devrez vous rendre au siège de la Communauté de communes, Pôle intercommunal, 4 rue de Gaucher, à Conlie. En cas d'impossibilité de déplacement, vous pouvez donner pouvoir à un autre habitant pour qu'il retire vos sacs à votre place.

Pour en savoir plus, un guide pratique sera distribué en même temps que les sacs.

Un doute, une question :
Courriel : contact@4c-conlie.fr
Site : www.4c-conlie.fr
Tél. : 02. 43. 52. 11. 67.

Le coût de la redevance incitative

La redevance incitative se compose :

- d'une part fixe qui couvre les charges fixes (entretien des véhicules de collecte, rémunération des agents, fonctionnement de la déchèterie, gestion administrative...)
- d'une part proportionnelle, qui couvre les coûts de traitement des déchets. Elle est établie en fonction du nombre de personnes dans le foyer.

La partie variable correspond à l'achat de sacs supplémentaires si nécessaire.

Ce système présente l'avantage d'éviter de lourds investissements à la collectivité ou des évolutions coûteuses du service qui auraient dû être répercutées sur la facturation.

Les consignes

Pour que le résultat soit à la hauteur des attentes, seuls les sacs au logo de la 4C seront ramassés. ***"Il faudra sans doute un temps d'adaptation pour que chacun adopte ce nouveau système"***, précise Dominique Genest, responsable de la commission Environnement. ***"Mais il faut vraiment respecter les consignes car nous ne pourrons pas laisser des ordures ménagères sur la voirie. Si certains s'obstinent à déposer d'autres sacs que ceux de la 4C, une amende de 75 € leur sera infligée. Il convient également de rappeler que tout dépôt sauvage de déchets est verbalisable."***

Les usagers devront déposer leurs ordures ménagères en sacs marqués. S'ils disposent de bacs roulants, ils pourront continuer à les utiliser.

La fréquence et les horaires de ramassage sont inchangés, de même que le fonctionnement de la déchèterie et de la collecte sélective.

Stop aux incivilités !



La 4C acquiert un broyeur mobile à végétaux.

La Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise (4C) vient de faire l'acquisition d'un broyeur mobile à végétaux.



Cet équipement permettra de valoriser les déchets verts pour les transformer en paillage et compost tout en réduisant le volume de ces déchets traités en déchetterie. Il favorisera, par conséquent, une réduction des coûts supportés par la collectivité. Actuellement stocké dans les ateliers de la 4C, il pourra être utilisé à partir du début 2014, sous la responsabilité des communes. Une formation, assurée gratuitement par le fournisseur, a été dispensée aux agents communaux qui se serviront de cet outil, financé à hauteur de 20% par le Conseil général, 30 % par le Conseil régional dans le cadre du Nouveau Contrat Régional et 30% par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Changement d'emplacements de Points d'Apport Volontaire à Tennie et Ruillé-en-Champagne.

Deux Points d'Apport Volontaire (PAV) vont être déplacés prochainement pour permettre aux habitants de déposer plus facilement leurs déchets recyclables dans ces conteneurs dédiés au tri.

A Tennie, le PAV situé près du camping sera déplacé, début 2014, **près du four à chaux**, sur un axe de passage plus important.

Dans le même esprit, **à Ruillé-en-Champagne**, le PAV situé sur le parking de la mairie, face à l'église, sera implanté courant 2014 **sur la nouvelle aire de camping-car** de la commune.



Une nouvelle signalétique à la déchèterie.



La nouvelle signalétique est désormais en place à la déchèterie intercommunale située à Conlie. Neuf panneaux ont été installés, plus hauts que les précédents, afin d'améliorer la visibilité de la signalétique. Un moyen pour l'usager de mieux identifier le contenu de chaque benne.







De nouveaux composteurs sont arrivés !

De nouveaux composteurs ont récemment été livrés pour répondre à une demande toujours importante de ce type d'équipement qui permet de recycler soi-même ses déchets verts et de cuisine. Les usagers peuvent donc faire la demande auprès de la 4C (1 composteur par foyer). Pour l'heure, environ la moitié de la population est déjà équipée de composteur dont le coût est inclus dans la redevance incitative.



En 2014, le mode de collecte des déchets change...



Dotation pour 2014

Nombre de personnes au foyer	Volume annuel (litres)	Nombre de sacs de 25 litres*	+ Nombre de sacs de 50 litres*
1 personne	1 300	52 (2 rouleaux)	0
2 personnes	2 600	0	52 (2 rouleaux)
3 personnes	3 900	52 (2 rouleaux)	52 (2 rouleaux)
4 personnes	5 200	52 (2 rouleaux)	78 (3 rouleaux)
5 personnes et plus	6 500	52 (2 rouleaux)	104 (4 rouleaux)
Résidences secondaires	2 600	0	52 (2 rouleaux)

* En rouleau de 26 sacs. Les sacs ont un volume réel de 25 et 50 litres contrairement aux sacs vendus dans le commerce qui ont une capacité supérieure à celle annoncée.

Une nouvelle étape vers la construction d'un Pôle petite enfance.



Pouvant désormais s'appuyer sur un diagnostic recensant les attentes des acteurs locaux de la petite enfance, les élus de la Communauté de communes (4C) sont déterminés à concrétiser le projet de construction d'un Pôle Petite Enfance regroupant une structure Multi Accueil, le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE) et la Protection Maternelle Infantile (PMI).



Une nouvelle étape vient d'être franchie avec le recrutement d'une technicienne, Corinne Thauvin, chargée de mener à bien la création de ce nouvel équipement. Après avoir travaillé pendant 20 ans au sein d'une crèche, puis avoir accompagné la création et dirigé un multi accueil de 14 places, à chaque fois dans la périphérie d'Orléans, cette professionnelle de la petite enfance apporte son expérience et un œil neuf sur le projet. "***N'ayant pas vocation à gérer le futur multi accueil de la 4C, il m'est plus facile d'agir en toute neutralité dans l'intérêt des enfants et des parents***", affirme Corinne Thauvin. "***La mission de Madame Thauvin est de définir le fonctionnement, l'environnement et le coût de la structure, de mettre en place les budgets, puis, en collaboration avec le maître d'œuvre et les élus, suivre le déroulement du chantier pour une ouverture envisagée au cours du second semestre 2016***", précise Jean-Jacques Soreau, Vice-Président de la 4C, responsable des Affaires sociales.

Sans attendre, la nouvelle chargée de mission a pris de nombreux contacts. Elle a déjà échangé avec le groupe de travail composé de deux vices-présidents de la 4C, Joël Méténier et Jean-Jacques Soreau, de représentants de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole et des responsables de la halte-garderie, du RAMPE et de la PMI.

Contrat Enfance Jeunesse : le diagnostic "jeunesse" est en cours.

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 2011-2014 signé avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, un diagnostic "jeunesse" est actuellement conduit par Marie Léger, directrice du secteur "**Enfance / jeunesse**" du Centre social. "***Je vais à la rencontre des acteurs du territoire (jeunes, associations, élus, monde enseignant…) pour déterminer les souhaits et les besoins. Je privilégie les échanges pour que chacun s'implique dans la construction de ce projet et que je puisse élaborer des propositions concrètes qui répondent aux attentes et s'inscrivent dans une dynamique***", explique Marie Léger. Cette dernière souligne qu'il existe une forte demande en matière d'activités pour les adolescents.



Portage de repas à domicile : 230 livraisons chaque semaine.

Familles rurales – Vivre mieux !

Le service de portage de repas à domicile intercommunal existe depuis 2006. ***"Les bénéficiaires ont le choix, ils peuvent opter pour un menu complet ou composer eux-mêmes leur plateau en prenant par exemple deux entrées, avec ou sans pain, avec ou sans dessert... et chacun ne paie que ce qu'il a commandé"***, explique Sophie Biesbrouck, présidente de l'Association Familles Rurales cantonale, en charge de la gestion de ce service. ***"Le prix moyen d'un repas complet (entrée, potage, viande, légume, fromage et dessert) s'élève à 8,35 €."*** La Communauté de communes, met à sa disposition des locaux et des véhicules. De plus, elle verse chaque année une subvention faisant baisser le prix du repas de plus d'un euro. L'association livre 230 repas par semaine. ***"En 2013, nous avons accueilli 20 nouvelles personnes"***, souligne Sophie Biesbrouck.

A noter que, pour la troisième année, en partenariat avec Opération Bouchons, le service récupère les barquettes de repas vides afin qu'elles soient recyclées.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 16h au 02 43 28 59 87.



Promotion de l'offre touristique sur la 4C :
une convention avec l'Office de tourisme de Sillé.

Afin d'assurer la promotion de l'offre touristique de son territoire, la Communauté de communes a renouvelé en juillet dernier sa convention (la première date de 2008) avec l'Office de Tourisme (OT) de Sillé-le-Guillaume. Cette structure, qui a adopté le statut d'Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) depuis avril 2013, met son expérience et son professionnalisme au service du développement touristique en Champagne Conlinoise. ***"L'Office distribue nos plaquettes, donne des renseignements sur notre territoire, fait la promotion de nos producteurs locaux et nous représente sur des salons"***, explique Michel Bidon, Vice-Président de la 4C en charge du tourisme.



L'Office compte 5 salariés. Il est désormais dirigé par Fabien Perrot qui gérait précédemment un établissement de même statut dans la région Midi-Pyrénées. ***"L'abandon du statut d'association pour celui d'EPIC permet de consolider la structure de l'OT pour favoriser le développement touristique local. Nous sommes par exemple en train de concevoir pour l'été prochain un site internet trilingue (anglais et néerlandais) sur lequel tous les prestataires de la 4C seront indiqués, avec des liens sur leur propre site"***, explique Fabien Perrot. De nouvelles animations seront aussi proposées sur la Champagne Conlinoise. Des journées à thème pour les groupes (visites d'exploitations agricoles avec dégustations, sorties historiques...) sont organisées tout au long de l'année et plus seulement durant la saison estivale. ***"Notre boutique du lac de Sillé, qui accueille plus de 20000 visiteurs entre avril et septembre, mettra encore davantage en avant les produits du terroir et de qualité de la Champagne Conlinoise"***, ajoute Fabien Perrot.



Chemins de randonnée :
un projet de topo guides pour 2014.



"Grâce au recensement de nos chemins de randonnée, réalisé au printemps par Clémentine Lhuillier, la Communauté de communes dispose d'une vision exhausitve de ses sentiers", explique Michel Bidon, Vice-Président de la 4C en charge du Tourisme. La jeune stagiaire, étudiante en aménagement et urbanisme, a parcouru près de 300 km afin d'effectuer un relevé GPS précis de chacune des 38 boucles de randonnée. ***"Ce travail de terrain donne la possibilité aux communes d'inscrire leurs chemins communaux au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) pour que ceux-ci soient mieux protégés "***, poursuit Michel Bidon. ***"Cette inscription officialise notamment le fait que les communes sont propriétaires des sentiers et ont la responsabilité de leur entretien ainsi que la possibilité d'un recours juridique en cas d'annexion par un tiers car le PDIPR garantit l'intégrité de la boucle."*** Une réflexion est en cours sur la création de topo guides individuels destinés aux randonneurs. Ce projet, qui devrait voir le jour courant 2014, sera accompagné d'une mise à jour de l'actuelle carte des sentiers de promenade commercialisée par la 4C.

Des ateliers pour maîtriser : la photo numérique.






Chaque semaine (hors vacances scolaires), le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 10h à 12h, l'équipe du CyberCentre propose des ateliers dédiés à la pratique de la photo numérique. Au fil de l'année, quatre modules répartis sur plusieurs séances sont déployés, permettant à chaque participant de progresser pour maîtriser pleinement le rangement des photos sur son ordinateur, la prise de vues, les retouches et le partage de clichés.

Ces ateliers sont ouverts à tous, à la seule condition d'adhérer au CyberCentre. Il est conseillé de s'inscrire au préalable pour participer aux différentes sessions.

Pratique...

CyberCentre & CyberRelais

Retrouvez les horaires actualisés :



cyber.4c-conlie.fr/horaires

Une adhésion par personne.
8 €uros / an pour tous ou 2 €uros / jour

Pour plus de renseignements :
Contactez le CyberCentre
Tél. : 02. 43. 52. 06. 11.
cybercentre@4c-conlie.fr

L'équipe du Cybercentre se renforce.

Pour permettre à Hervé Vinsonneau, animateur du Cybercentre et des CyberRelais du territoire, de se consacrer pleinement à la mise en place et à la gestion du Système d'Information Géographique (SIG)*, les élus de la Communauté de communes (4C) ont recruté un nouvel animateur. Le choix de la collectivité s'est porté sur une jeune femme, Angélique Fournier, de Bernay-en-Champagne qui possède une bonne connaissance des nouvelles technologies. Celle-ci a été embauchée pour trois ans sous la forme d'un Contrat d'Avenir qui permet de limiter les charges de la Communauté de communes (75 % de la rémunération est prise en charge par l'État) et donne à sa titulaire la possibilité de suivre diverses formations. La nouvelle animatrice a pour missions d'accueillir les usagers du Cybercentre, d'animer les ateliers et d'assurer des accompagnements personnalisés. Elle apportera un regard neuf au sein d'un service qui doit en permanence s'adapter à l'évolution de l'offre et des besoins.

* *voir page 4*

Signature du 100ème contrat emploi d'avenir du Nord-Sarthe.





La signature du 100ème Contrat emploi d'avenir du Nord-Sarthe entre l'Etat et la Communauté de communes, au profit de Mme Angélique Fournier, 22 ans, vient d'avoir lieu.



Jeudi 14 novembre 2013, en présence de Madame Laura Reynaud, sous-préfète, Madame Isabelle Loiseau, directrice de de la Mission Locale Sarthe Nord, a signé avec M. Raoul Marteau, Président de la Communauté de communes, et Madame Angélique Fournier, le 100ème emploi d'avenir de l'arrondissement du Nord-Sarthe.

Angélique bénéficiera de l'accompagnement du référent de la Mission Locale, Mme Sarah Feunteun, et du suivi de ses tuteurs, les animateurs du CyberCentre. Ce contrat de 36 mois va lui permettre de s'engager vers une formation qualifiante (le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Animation Sociale BPJEPS).



Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Territoire

La Communauté de communes en réflexion.

Lundi 4 novembre, les élus de la Communauté de communes (4C) ont assisté, dans les locaux du Pôle intercommunal,** à une **présentation du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Territoire de la Sarthe (SDTAN). L'enjeu est de taille, puisqu'il vise à garantir l'accès de tous les foyers à la fibre optique, d'ici 2031.

Il y a maintenant près d'une dizaine d'années, la Sarthe a été parmi les premiers départements français à être entièrement couvert par le haut-débit, à l'initiative du Conseil général et de Le Mans Métropole associés, pour l'occasion, au sein du Syndicat mixte sarthois d'aménagement numérique.

Comme l'a expliqué Louis-Jean de Nicolaÿ, Vice-Président du Conseil général et Président du Syndicat mixte sarthois d'aménagement numérique : ***"Le SDTAN doit, désormais, nous permettre de continuer à maintenir des activités économiques sur l'ensemble du département et de répondre aux besoins des habitants qui souhaitent avoir accès à de nombreux services tout en bénéficiant de la qualité de vie qu'offre notre campagne. En ce sens, notre objectif est de déployer en priorité la fibre optique dans nos communes rurales, où les besoins sont les plus importants. L'accessibilité à cette technologie, qui garantit une diffusion extrêmement rapide des informations peut, par exemple, être déterminante pour attirer des médecins séduits par la possibilité de transférer aisément des données à leurs collègues spécialistes ou à un établissement hospitalier".***

Dans ce cadre, le Conseil général et Le Mans Métropole proposent aux communautés de communes d'adhérer au SDTAN afin de participer au déploiement du schéma. ***"Cette adhésion offre notamment l'intérêt de rencontrer les élus des autres territoires pour échanger des informations et avancer tous ensemble"***, poursuit Louis-Jean de Nicolaÿ, soulignant que le syndicat a aussi pour priorité de relier les espaces numériques au réseau de fibre optique.

Désormais, munis de toutes les informations nécessaires, il appartient aux élus de réfléchir à l'opportunité d'adhérer au syndicat, à condition d'intégrer le déploiement de la fibre optique dans les compétences communautaires.

Le site Internet

de la 4C évolue.

Le site Internet de la Communauté de communes (4C) évolue pour offrir une information encore plus complète et accessible aux habitants de la 4C, ainsi qu'à toute personne intéressée par le territoire de la Champagne Conlinoise.

Deux objectifs guident le travail de la 4C : d'une part harmoniser le graphisme du site avec celui des documents édités par la Communauté de communes, d'autre part mettre à jour et compléter les différentes rubriques présentant les compétences communautaires. La partie consacrée à l'aménagement du territoire va notamment être enrichie avec des articles consacrés aux aménagements de bourgs et à l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

La rubrique **"Vie locale"** est également améliorée à travers la mise en place d'un nouveau mode de recherche des associations, des services et des équipements. Ceux-ci ne sont plus seulement indiqués dans les pages dédiées à leur commune, mais sont aussi, désormais, classés par thématique et activité. Ainsi, tout internaute qui voudrait pratiquer un sport peut visualiser sur une même page l'ensemble des clubs répondant à ses attentes sur toute la Champagne Conlinoise.

De même, les responsables associatifs ont la possibilité de transmettre plus aisément leurs informations à l'équipe du Cybercentre qui va les insérer très rapidement sur le site. Enfin, la page des manifestations est dynamisée pour un enregistrement plus rapide des événements.

"Nous avons souhaité simplifier l'usage du site en nous appuyant sur les technologies les récentes", résume Françoise Lebrun, Vice-Présidente de la 4C en charge des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Expositions :

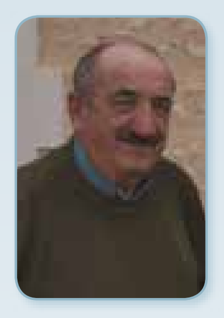
Préserver l'expression culturelle en milieu rural.

La Communauté de communes (4C), fidèle à sa volonté de valoriser les talents artistiques locaux, accueille une exposition par trimestre dans le hall du Pôle intercommunal. ***"Nous nous devons de soutenir l'expression culturelle en milieu rural"***, souligne Raoul Marteau, le président de la 4C.

Une nouvelle exposition est visible au Pôle Intercommunal depuis le 29 novembre. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h jusqu'au 27 décembre et présente les travaux des élèves adultes de l'atelier Bern'art de Bernay-en-Champagne (dessins, peintures et photos).

Après un premier semestre consacré aux ateliers de peinture du territoire (cours d'Edith Langlais et de Nadine Pothier) et aux réalisations de leurs élèves, c'est Anthony Fourmy qui a dévoilé ses œuvres de mi-octobre à fin novembre. Cet autodidacte de la peinture, directeur d'école à Loué, a présenté une trentaine de toiles, inspirées de ses thèmes favoris : la pêche, l'archéologie, les femmes et la poésie. Mélangeant les techniques et les matières (il travaille l'acrylique, mais aussi le goudron, le sable et les cendres !), il a su séduire le public de la Champagne Conlinoise.

Zoom sur ... Mézières-sous-Lavardin



Située à 30 minutes du Mans et entourée d'une forêt et de chemins, Mézières-sous-Lavardin, qui a vu sa population plus que doubler en 25 ans, attire de jeunes actifs séduits par la qualité de vie de la commune.

Comme les communes voisines, Mézières-sous-Lavardin est peuplée dès l'époque Gallo-Romaine. Détenue par la famille Riboul d'Assé au Haut Moyen Age, cette terre échoit en 1425 à la famille bretonne Beaumanoir de Lavardin. L'un de ses plus illustres représentants, Jean III de Beaumanoir, un proche du roi Henri IV, érigera en 1601 la baronnie de Lavardin en marquisat. La famille s'éteint en 1703 et est remplacée par la maison Froullay-Tucé jusqu'à la Révolution. De son riche passé médiéval, la commune a conservé un beau patrimoine bâti : le château du Vieux Lavardin (dont une partie date du 12e siècle), implanté à 1km du bourg et le Manoir de la Corbinière (15e).



200 habitants supplémentaires en 10 ans !

Au dernier recensement de 2012, la commune comptait 713 habitants, dont 200 arrivants rien que sur la dernière décennie ! ***"Au début des années 80, nous n'étions que 291"***, affirme Jean Lebreton, Maire de la commune depuis 1989. ***"La plupart des nouveaux habitants sont de jeunes ménages qui travaillent au Mans. L'attractivité de notre territoire tient en grande partie à cette proximité avec Le Mans, mais également à la forêt de Mézières et à deux circuits de randonnée pédestre (de 11 et 17 km)."***

Pour faire face à cet accroissement rapide de population, la commune n'a, jusque-là, pas fait le choix d'aménager de lotissement. ***"Depuis une dizaine d'années, trois à quatre maisons individuelles étaient construites chaque année avec une concentration dans le bourg. Cela a pu se faire facilement, car la commune était déjà raccordée au tout à l'égout." Cependant, il faudra certainement prévoir l'aménagement d'un lotissement dans les années qui viennent..."***

Une troisième classe ouverte à la rentrée



Cette croissance démographique a été bien anticipée par les élus qui ont su mettre en place les équipements nécessaires. ***"Cette augmentation nous a permis de doubler notre budget en 25 ans. Dès 2000, nous avons entamé les travaux de réaménagement du centre-bourg. Puis, tout s'est enchaîné"***, se souvient Jean Lebreton. ***"Nous avons rénové l'église ; la salle des fêtes a été modernisée et mise aux normes ; l'enfouissement des réseaux est presque achevé ; la dernière tranche pour l'assainissement est prévue en 2014 ; les travaux pour la création d'un parking de 30 places en plein cœur du bourg sont en cours..."***

L'école a également été réaménagée pour faire face à une importante hausse de ses effectifs. Une troisième classe a d'ailleurs été ouverte à la rentrée 2013. Une décision très attendue par la commune qui fonctionne en SIVOS avec Neuvillalais et Vernie depuis 1973. ***"En 2008, une bibliothèque toute neuve a été construite dans la cour de l'école. Ensuite, nous avons fait installer un préau et la cantine a été transformée en classe afin d'être prêts en cas d'ouverture, les enfants déjeunent maintenant à la salle des fêtes."*** L'école accueille désormais 70 enfants du CE1 au CM2, pour 49 sur l'année précédente, et l'avenir est prometteur pour cette commune qui compte près de 15 naissances par an.

La commune accueille un commerce multi-services

Le territoire a une activité économique avec la présence de deux entreprises de travaux agricoles, quatre exploitations agricoles et plusieurs artisans (menuisier, peintre et plombier-chauffagiste), ainsi qu'un camping privé de 52 emplacements. Plusieurs associations : club de boules, Aînés Ruraux, ludothèque Coquille de bois, randonneurs, parents d'élèves et Anciens combattants contribuent à dynamiser Mézières-sous-Lavardin. Pour renforcer cette attractivité, la municipalité a investi dans des locaux pour accueillir un commerce multi-services (épicerie, dépôt de pain, presse) qui sera opérationnel avant la fin de cette année. ***"Il n'y avait plus de commerce depuis 2002 et il y avait une attente de la part des habitants. Nous mettons à disposition du gérant des locaux de 76 m² et le mobilier. La commune a investi 200 000 € dans ce projet, subventionné à hauteur de 43 856 € par le FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) et 30 500 € par le Conseil Général."***



MAIRIE DE MÉZIÈRES :
mar. , jeu. et ven. de 13h30 à 17h30
mercredi de 9 h à 12 h
Tél. : 02 43 20 52 61
mairie.mezieres274@orange.fr

Editeur : Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise
Directeur de la Publication : Raoul MARTEAU, Président de la 4C
Contact : Chantal VALLÉE. Tél. 02 43 52 11 67 - Rédaction MC'Comm - Tél. 02 43 81 27 22
Crédit photos : MC'Comm et 4C, sauf mention contraire
Création, Mise en Page, Infographie : CyberCentre - Stéphane LEFEUVRE - Tél. 02 43 52 06 11
Impression : Imprimerie Fresnoise - Tél. 02 43 97 20 26